



BELGA/IMAGE

La loi belge qui dépénalise l'euthanasie sous certaines conditions a 20 ans.

En vingt ans, 24 526 patients sont décédés par euthanasie

■ Espace Seniors a actualisé la brochure sur la loi de 2002 qui dépénalise l'euthanasie.

La loi belge qui dépénalise l'euthanasie sous certaines conditions a 20 ans. Depuis 2002, un patient peut demander qu'un médecin mette fin à sa vie s'il se trouve dans une situation médicale sans issue suite à un accident ou en raison d'une pathologie grave et incurable. Le médecin (il ne peut pas déléguer cette responsabilité à une équipe infirmière) doit au préalable s'assurer que le malade qui veut en finir fait état d'une souffrance (physique et/ou psychique) insupportable et que sa demande est volontaire, réfléchie et répétée, formulée en dehors de toute pression extérieure.

En 20 ans (les chiffres de 2021 ne sont pas encore disponibles), quelque 24 526 euthanasies ont été déclarées à la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie. Depuis 2015, le nombre officiel d'euthanasies dépasse 2 000 chaque année. En 2020, 2 444 "morts douces" avaient été enregistrées, contre 2 655 l'année précédente, soit le nombre annuel le plus important depuis l'entrée en vigueur de la loi. Si on met ce "record" en parallèle avec l'ensemble des décès enregistrés dans notre pays en 2019 (1 087 45, selon StatBel), la proportion de décès par euthanasie déclarés cette année-là représentait 2,5% du total des morts.

"Face à une souffrance insupportable"

À l'occasion des 20 ans du dispositif qui ouvre le droit de demander l'euthanasie, Espace Seniors, association des aînés du réseau Solidaris (la Mutualité Socialiste) a réédité la brochure sur "La loi dépénalisant l'euthanasie". L'ASBL veut ainsi continuer à informer et sensibiliser les seniors,

leurs proches ainsi que les professionnels du secteur sur les droits et les devoirs que confère cette loi. "Face à une souffrance insupportable, cette loi permet à ceux qui l'ont librement exprimé de mourir dans la dignité qu'ils ont choisie", écrit, dans la préface, le docteur Philippe Mahoux, sénateur honoraire (PS), un des coauteurs de la loi de 2002. "J'ai la conviction profonde que cette loi de liberté, de responsabilité et de solidarité a rendu la parole à ceux qui souffrent et permis aux médecins de poser ce que je qualifie d'acte ultime d'humanité et de courage."

Sans limite dans le temps

La brochure reprend un commentaire du texte légal et rappelle la procédure à suivre. Qui peut demander l'euthanasie? Quel est le rôle du médecin? Comment est-elle pratiquée? Comment s'effectue la demande?

La loi permet aussi à un médecin de pratiquer l'euthanasie sur une personne inconsciente (et donc incapable d'exprimer sa volonté) dans la mesure où celle-ci a rédigé au préalable une demande anticipée d'euthanasie (DAE).

Le formulaire de DEA doit être rempli en présence de deux témoins majeurs, dont l'un au moins n'a pas d'intérêt matériel (comme un héritage) au décès. La personne qui rédige cette déclaration anticipée demande par là que l'euthanasie soit pratiquée si le médecin constate qu'elle est atteinte d'une affection accidentelle ou pathologique grave ou incurable, qu'elle est inconsciente et que cette situation est irréversible selon l'état actuel de la science.

Les déclarations signées depuis le 2 avril 2020 restent valables sans limite dans le temps. Avant cette date, il fallait la renouveler tous les 5 ans.

An.H.

→ La brochure sur "La loi dépénalisant l'euthanasie" est téléchargeable sur le site www.espace-seniors.be.

EN BREF

Coronavirus

Les enfants de moins de 12 ans "contacts à haut risque" devront faire une quarantaine

Les enfants de moins de 12 ans qui sont des contacts à haut risque après une exposition au sein de leur foyer devront bien suivre les règles de quarantaine en vigueur pour les personnes non vaccinées, précisait dimanche Sciensano après plusieurs modifications survenues cette semaine. Seule exception: les enfants qui ont déjà été testés positifs au virus dans les cinq derniers mois. Sans symptôme, la quarantaine sera donc d'au moins six jours après le contact si à ce terme l'autotest est négatif. Des autotests doivent être faits du jour 7 au jour 10. Sans test, la quarantaine doit être de dix jours. (Belga)

Jean ELSEN & ses Fils s.a.
ACHAT · VENTE · EXPERTISE
MONNAIES & MÉDAILLES
VENTES PUBLIQUES
www.elsen.eu

Av. de Tervueren, 65
 1040 Bruxelles
 sur R.-V.
 Tél. 02-734.63.56

INSCRIPTION GRATUITE

Votre Réseau Social Financier

FINORK.com

- Anticipez les mouvements boursiers (détection automatique des figures de chandeliers japonais, des signaux Ichimoku, Turtle Soup+1, détection des GAP, DMI, ADL, Aroon, Finork, ...)
- Recevez les news des sociétés en temps réel
- Un module inédit de graphiques interactifs
- Des interviews de dirigeants d'entreprise
- L'agenda des sociétés, un forum, des analyses, ...
- Téléchargement des cours de bourse

FK Visitez notre site <http://www.finork.com>